

Réf: Dossier N° 123547

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE BUILDING »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, ANONKOUA
KOUTE, EN FACE DE L'EPP ANONKOUA KOUTE., Lot 41, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE BUILDING »

Objet : OPERATION LOTISSEMENT DE TERRAINS URBAINS ET RURAUX, VENTE DE TERRAINS NUS OU BATIS, CONSTRUCTION, RENOVATION ET VENTE D'IMMEUBLES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, ANONKOUA KOUTE, EN FACE DE L'EPP ANONKOUA KOUTE., Lot 41, Ilot 7

Dirigeant(s) : M NAMALGUE ABDOUL KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06184 du 12/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30984/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

